



## Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES, du SNEP et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grace à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES, le SNEP et le SNESup exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement du nombre de chaires supérieures.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, le SNES, le SNEP et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

### DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES**,  
le **SNEP** et le **SNESup**  
aux élections pour  
les **commissions  
administratives paritaires  
(CAP)** et pour la **FSU**  
pour les élections aux  
**comités techniques (CT)**,  
c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT  
votez :



Grace aux élus du SNES-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

**Agnès B.**  
professeur d'anglais (77)



Grace aux élus du SNEP-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

**Jean-Pierre D.**  
professeur d'EPS (65)



Grace aux élus du SNESUP-FSU j'ai obtenu ma mutation. Ils ont suivi mon dossier et ont fait respecter mes droits.

**Lydia M.**  
Maître de conférence, Paris VIII (75)

**29** > **06**  
NOV DÉC

**Votez !**

POUR AGIR ENSEMBLE